

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 11 avril 2025

Pose de la 1^{ère} pierre de la Maison d'Enfants à Caractère Social à Saran

Vendredi 11 avril 2025, Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, a participé à la pose de 1^{ère} pierre de la Maison d'Enfants à Caractère social (MECS) à Saran.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, le Département s'engage aux côtés du Groupe SOS, pour soutenir la création d'une MECS, en accordant une aide financière de 1,7 M€.

La création de cette MECS permettra d'héberger 35 mineurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont la collectivité à la charge, sur la commune de Saran. Ce projet vise à améliorer les conditions d'accueil des enfants (chambres et sanitaires individuels), adapter l'accueil en fonction de l'âge des enfants accueillis et repenser les espaces collectifs.

Le coût total du projet s'élève à 5,6M €, dont une subvention du Département de 1,7 M €.

Les travaux se poursuivront jusqu'à décembre 2025 pour une mise à disposition du bâtiment avec les premiers accueils en janvier 2026.

Protection de l'enfance : l'objectif de 150 nouvelles places

Le Département poursuit son action pour renforcer la protection de l'enfance. Un objectif de 150 nouvelles places d'accueil a été fixé, en privilégiant des maisonnées de dimension familiale. Elles maintiennent grâce à leur implantation territoriale l'environnement et les liens habituels de l'enfant (fratries, visites familiales, école...). À ce jour, 137 places sont opérationnelles au 1^{er} mars 2025. 6 maisonnées de 6 places ont ouvert sur l'Orléanais, dont 4 ont ouvert en 2023-2024. En lien avec la fondation Action Enfance, le village d'enfants de Tigy (33 places créées depuis 2021) ouvrira au printemps 2025 et regroupera les maisonnées ouvertes depuis 2020. En outre, un autre village de 54 places ouvre progressivement sous forme de maisonnées (la totalité aura ouvert début 2025) sur le secteur Ouest du département. Ces maisonnées seront regroupées au sein d'un nouveau village d'enfants qui sera construit à horizon 2026-2027. Plusieurs Lieux de Vie et d'Accueil ont également été autorisés dont 5 depuis septembre 2023 (34 places) et d'autres sont en cours d'instruction. Implantée sur deux sites à Orléans et Amilly, la Maison Départementale de l'Enfance accueille en urgence des enfants et adolescents en danger, ensuite orientés vers un retour au domicile, ou une autre modalité d'accueil (assistants familiaux, maison d'enfants à caractère social, tiers). Elle a connu une extension de sa capacité d'accueil avec la création de 2 pavillons de 6 places sur le secteur de Montargis (12 places), 5 pavillons de 6 places à Orléans et l'extension de la Villa Roland inaugurée en avril 2023 (10 nouvelles places s'ajoutant aux 10 places créées en 2021). Ainsi, depuis 2021 la MDE est passée de 41 à 117 places. Un budget de 87,5 M€ sera consacré à l'enfance en 2025.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Cassandra Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr